



Conseil économique
et social

UN LIBRARY

JUL 6 1987

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

E/ICEF/1987/1/Rev.1
27 avril 1987

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session de 1987

| POUR SUITE A DONNER |

ORDRE DU JOUR ANNOTE

de la session du Conseil d'administration tenue au Siège de
l'Organisation des Nations Unies du 20 avril au 1er mai 1987

Résumé

Le présent document comprend l'ordre du jour annoté de la session ordinaire de 1987 du Conseil d'administration et, en annexe, a) l'ordre du jour de la session du Comité du programme; b) l'ordre du jour de la session du Comité de l'administration et des finances; c) des suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux de la session.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que les observations générales sur les principaux documents directifs, rapports et plans soient présentées au cours du débat général, auquel les trois premiers jours et demi de la session devraient être consacrés; le Directeur général répondra aux questions abordées pendant le débat au début du quatrième jour. Conformément aux vœux exprimés par les membres du Conseil d'administration pendant la session ordinaire de 1986, les documents directifs seront examinés au cours du débat général. Les discussions de caractère plus technique sur des questions d'importance majeure pourront avoir lieu durant l'examen d'autres points de l'ordre du jour et pendant les sessions du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances, qui se réuniront chacun en tant que comité plénier. On prévoit que le Comité du programme se réunira du 23 avril, dans l'après-midi, au 27 avril et le Comité de l'administration et des finances, du 28 au 30 avril.

Les principaux documents directifs qui seront soumis au Conseil sont les suivants : "Stratégie de l'application de la politique du FISE relative au rôle des femmes dans le développement" (E/ICEF/1987/L.1), "Etude intérimaire sur la révolution pour la survie et le développement de l'enfant" (E/ICEF/1987/L.2), "Priorités et orientation des programmes de coopération du FISE" (E/ICEF/1987/L.3) et "Stratégie de communication du FISE dans les pays industrialisés" (E/ICEF/1987/L.4). Les activités de caractère mondial, y compris "Sport-Aid", seront examinées dans le cadre du débat général. On y examinera aussi la demande adressée par le Conseil économique et social au Conseil d'administration du FISE pour obtenir ses vues et propositions en application de la décision 1987/112 du Conseil économique et social, intitulée "Etude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social". Le rapport sur la relation entre les programmes d'urgence, les projets "notés" et les programmes ordinaires de pays figure dans le document récapitulatif ("round up") E/ICEF/1987/P/L.1; on propose que le Comité du programme l'examine. Tous les documents directifs contiennent des projets de recommandation; un certain nombre d'heures ont été allouées aux séances de rédaction en vue d'étudier les projets de recommandation, y compris la réponse du FISE à la décision susmentionnée du Conseil économique et social.

Des observations générales sur le plan à moyen terme pourront être présentées dans le cadre du débat général, et les objectifs du plan pourront être examinés par le Comité du programme et par le Comité de l'administration et des finances.

2. Election des membres du Bureau du Conseil d'administration

Les postes actuellement vacants de président du Comité du programme et de vice-président du Comité de l'administration et des finances seront pourvus en plénière au cours de la séance d'ouverture.

3. Déclaration du Président du Groupe de travail sur les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration

Le Président du Groupe de travail sur les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration présentera un rapport succinct sur les travaux du Groupe en 1986/1987. Cette présentation se fera lors de la séance d'ouverture, ce qui

permettra au Conseil d'administration de se prononcer sur les recommandations ayant des incidences sur le déroulement des travaux de la session.

4. Le prix Maurice Pate

On propose d'examiner ce point lors de la séance d'ouverture du Conseil d'administration, afin que la remise du prix puisse se faire pendant la réception donnée par le Directeur général le soir même.

5. Débat général

Le Conseil sera saisi, entre autres, des documents ci-après, qui serviront de base au débat :

- a) Rapport du Directeur général (E/ICEF/1987/2);
- b) Plan à moyen terme (E/ICEF/1987/3);
- c) Documents directifs mentionnés au point 1 ci-dessus;
- d) Rapports sur l'évolution des programmes régionaux (E/ICEF/1987/5 à E/ICEF/1987/10);
- e) Activités de caractère mondial (E/ICEF/1987/CRP.4);
- f) Rapport financier de 1986 (E/ICEF/1987/AB/L.7);
- g) Opérations d'approvisionnement (E/ICEF/1987/4);
- h) Rapport financier et états financiers vérifiés du FISE et rapport du Comité des commissaires aux comptes [Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 5B (A/41/5/Add.2)];
- i) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les rapports financiers et états financiers vérifiés et sur les rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/41/632);
- j) Observations et commentaires sur le rapport financier du FISE de 1985 et le rapport financier de l'opération Cartes de vœux pour la campagne de 1984/85 (E/ICEF/1987/AB/L.8);
- k) Rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen des activités et structures du FISE (JIU/REP/86/11);
- l) Etude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (décision 1987/112) du Conseil économique et social.

Le Président du Conseil d'administration, le Directeur général et le Directeur général adjoint (Relations extérieures) feront des déclarations liminaires.

6. Déclaration du Président du Comité du programme et du Président du Comité de l'administration et des finances

Les recommandations du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances qui doivent être soumises au Conseil d'administration pour approbation seront présentées en séance plénière par les présidents respectifs de ces comités, qui feront une brève déclaration. L'ordre du jour provisoire du Comité du programme figure à l'annexe I et celui du Comité de l'administration et des finances à l'annexe II.

7. Déclarations du Président du Conseil d'administration et de membres du Bureau, et déclaration du Président du Groupe de travail sur les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration

Le Président du Conseil d'administration et les membres du Bureau qui ont été chargés de prendre part, au cours des séances de rédaction, aux négociations portant sur des projets de résolution et de décision, présenteront ces textes en séance plénière. Le Président du Groupe de travail sur les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration présentera un rapport succinct sur les travaux du Groupe durant la session.

8. Adoption de recommandations/résolutions/décisions

9. Questions diverses

a) Préparation des sessions futures

Lors de l'examen de cette question, les membres du Conseil auront la possibilité de formuler des observations sur les questions de fond qu'on se propose d'examiner à la session de 1988 et lors de sessions ultérieures, et sur la conduite des travaux à la session de 1988.

b) Examen de la documentation

Comme l'a demandé l'Assemblée générale, le Conseil d'administration pourra examiner la question du contrôle et de la limitation de la documentation relative à ses travaux. Dans cet ordre d'idées, le Conseil d'administration devra également examiner au cours des séances la question de l'établissement de comptes rendus analytiques, conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 1 de sa résolution 41/177 D.

10. Observations finales

Les observations finales seront présentées par le Directeur général et par le Président du Conseil d'administration.

Annexe I

ORDRE DU JOUR DU COMITE DU PROGRAMME

(23-27 avril 1987)

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Objectifs des programmes

(pour examen, dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Le plan à moyen terme (E/ICEF/1987/3) contient une description des objectifs du FISE qui sera soumise au Comité pour examen.

3. Principaux documents directifs

Les principaux documents directifs auront été examinés au cours du débat général. Le Comité des programmes examinera pour sa part les aspects les plus techniques de ces documents (voir p. 2, point 1).

4. Activités du FISE en Afrique

La situation d'urgence en Afrique sera examinée dans le cadre des délibérations du Comité sur les programmes intéressant l'Afrique. Pour cet examen, le Comité sera saisi du rapport sur les activités du FISE en Afrique (E/ICEF/1987/L.5).

5. Propositions relatives à la coopération du FISE et aux examens des programmes

Comme on l'avait demandé lors de la session de 1986 du Conseil d'administration, les recommandations concernant un ou deux programmes de pays dans chaque région, ainsi qu'un examen à mi-parcours d'un programme en cours de réalisation, feront l'objet d'une présentation détaillée au cours de la session.

a) Afrique :

i) Afrique de l'Ouest et du Centre;

ii) Afrique de l'Est et Afrique australe;

b) Amériques et Caraïbes;

c) Asie :

i) Asie de l'Est et Pakistan;

ii) Asie centrale du Sud;

- d) Moyen-Orient et Afrique du Nord;
- e) Projets interrégionaux et autres;
- f) Centre international pour le développement de l'enfant.

Comme on l'a proposé durant la session de 1986 du Conseil d'administration, afin d'avoir plus de temps pour examiner les programmes et la politique des programmes, les rapports des directeurs régionaux seront désormais distribués au lieu d'être présentés oralement. Cependant, après les exposés concernant les pays, les directeurs régionaux feront de brèves déclarations en vue de situer les programmes de pays dans leur cadre régional. De plus, les membres du Conseil qui le souhaitent pourront, en dehors des réunions officielles, s'entretenir à titre officieux avec les directeurs régionaux et d'autres membres du personnel local. Le rapport sur l'utilisation des fonds mondiaux pourra être examiné au titre de ce point (E/ICEF/1987/CRP.3).

Les recommandations concernant les programmes des différents pays sont publiées dans les documents portant la cote E/ICEF/1987/P/L. Le document récapitulatif "round up" des engagements proposés au titre des programmes en 1987 et des "décisions de noter" porte la cote E/ICEF/1987/P/L.1.

6. Opérations d'urgence

Les situations d'urgence, autres qu'en Afrique, seront examinées au titre de ce point (rapport du Directeur général, E/ICEF/1987/2; rapports régionaux, E/ICEF/1987/5 à 10; utilisation des fonds mondiaux, E/ICEF/1987/CRP.3; document récapitulatif ("round up"), E/ICEF/1987/P/L.1).

7. Rapport du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires

Le rapport de la réunion biennale du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires, tenue à Genève en janvier 1987, a été publié sous la cote E/ICEF/1987/L.7.

8. Prix du FISE

L'examen de cette question, soulevée à la session de 1986, avait dû, faute de temps, être différé (E/ICEF/1987/P/L.36).

9. Questions diverses

Annexe II

ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DU COMITE DE L'ADMINISTRATION ET
DES FINANCES
28-30 AVRIL 1987

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapports financiers du FISE
(pour examen et décision de noter)

Ces rapports comprennent :

a) Les observations concernant le rapport financier du FISE pour 1985 et le rapport financier de l'opération Cartes de voeux pour la campagne 1984/85 (E/ICEF/1987/AB/L.8);

b) Le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le rapport financier du FISE et les états financiers vérifiés [Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 5B (A/41/5/Add.2)];

c) Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport financier et les états financiers vérifiés du FISE et rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/41/632);

d) Le rapport financier pour 1986 (E/ICEF/1987/AB/L.7).

3. Plan financier pour 1986-1990
(pour examen dans le cadre des recommandations à présenter au Conseil pour approbation)

Le plan à moyen terme (E/ICEF/1987/3 et Corr.1 et 2) comprend un plan financier pour 1986-1990 qui sera soumis au Comité pour examen.

4. Projet de budget
(pour examen et approbation)

Le projet de budget révisé du FISE pour l'exercice biennal 1986-1987 et le projet de budget pour l'exercice biennal 1988-1989 sont publiés sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.1, et Corr.1/Rev.1 et Add.1 et 2.

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget est publié sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.2.

5. Règlement financier
(pour examen et approbation)

Sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et comme suite aux débats sur la question qui ont eu lieu à la session de 1986 du Conseil d'administration, le secrétariat publie un rapport sur le règlement financier sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.3 et Add.1 et 2 et Add.1/Corr.1.

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le règlement financier est publié sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.2.

6. UNICEF House
(pour examen et décision de noter)

Comme le Conseil d'administration l'a demandé en 1986, un rapport concernant le financement des dépenses d'installation non renouvelables de UNICEF House est publié sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.10.

7. Réserve de liquidités réglementaire
(pour examen et approbation)

Comme le Conseil d'administration l'a demandé en 1986, un rapport sur une réserve de liquidités réglementaire est publié sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.9.

8. Rapports financiers de l'opération Cartes de vœux
(pour examen et décision de noter)

Les observations concernent le rapport financier du FISE pour 1985 et le rapport financier de l'opération Cartes de vœux pour la campagne 1984/85 sont publiées sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.8. Les autres documents principaux concernant cette question sont le rapport financier de l'opération Cartes de vœux pour la campagne 1985/86 (E/ICEF/1987/AB/L.5); le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le rapport financier et les états financiers vérifiés du FISE [Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 5B (A/41/5/Add.2)]; et le rapport provisoire de l'opération Cartes de vœux pour la campagne 1986 (E/ICEF/1987/AB/L.4). En outre, comme le Conseil d'administration l'a demandé en 1986, un rapport, portant la cote E/ICEF/1987/AB/L.11, présentera les résultats de l'opération Cartes de vœux de 1984 à 1987, pays par pays.

9. Plan de travail de l'opération Cartes de vœux pour 1987
(pour examen et approbation).

Le plan de travail de l'opération Cartes de vœux pour 1987, dans lequel figure un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen, est publié sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.6.

10. Rapport du Corps commun d'inspection sur son examen des activités et des structures du FISE (JIU/REP/86/11) et Observations du Directeur général (E/ICEF/1987/CRP.6)
(pour examen et décision de noter)

11. Questions diverses

Annexe III

SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES, 20 AVRIL-1er MAI 1987
SUGGESTIONS CONCERNANT LE CALENDRIER ET LA CONDUITE DES TRAVAUX a/

LUNDI 20 AVRIL

10 heures - 13 heures

- Point 1 : Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 : Election de membres du Bureau du Conseil d'administration
- Point 3 : Déclaration du Président du Groupe de travail chargé d'examiner les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration
- Point 4 : Prix Maurice Pate
- Point 5 : Débat général

15 heures - 18 heures

- Point 5 : Débat général (suite)

MARDI 21 AVRIL

10 heures - 13 heures

- Point 5 : Débat général (suite)

15 heures - 18 heures

- Point 5 : Débat général (suite)

MERCREDI 22 AVRIL b/

10 heures - 13 heures

- Point 5 : Débat général (suite)

a/ Le présent projet concernant le calendrier et la conduite des travaux a été modifié au cours des délibérations du Conseil d'administration.

b/ Il est prévu de prolonger les séances de l'après-midi ou de tenir des séances de nuit. Les délégations sont priées de ne prendre aucun engagement ce jour-là.

MERCREDI 22 AVRIL b/ (suite)

15 heures - 18 heures

Point 5 : Débat général (suite)

18 h 15 - 20 heures

Réunion du Groupe de travail chargé d'examiner les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration

JEUDI 23 AVRIL

10 heures - 11 h 30

Point 5 : Débat général (fin)
Réponse du Directeur général

11 h 30 - 13 heures

Séance de rédaction

15 heures - 18 heures

Comité du programme

VENDREDI 24 AVRIL

10 heures - 13 heures

Comité du programme (suite)

15 heures - 17 heures

Comité du programme (suite)

17 heures - 18 heures

Séance de rédaction

LUNDI 27 AVRIL

10 heures - 13 heures

Comité du programme (suite)

15 heures - 17 heures

Comité du programme (fin)

17 heures - 18 heures

Séance de rédaction

MARDI 28 AVRIL

10 heures - 13 heures

Comité de l'administration et des finances

15 heures - 18 heures

Comité de l'administration et des finances (suite)

MERCREDI 29 AVRIL b/

10 heures - 13 heures

Comité de l'administration et des finances (suite)

15 heures - 18 heures

Comité de l'administration et des finances (suite)

18 h 15 - 20 heures

Séance de rédaction

JEUDI 30 AVRIL

10 heures - 13 heures

Comité de l'administration et des finances (suite)

15 heures - 17 heures

Comité de l'administration et des finances (fin)

JEUDI 30 AVRIL (suite)

17 heures - 18 heures

Séance de rédaction

VENDREDI 1er MAI

10 heures - 13 heures

- Point 6 : Déclarations des Présidents du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances
- Point 7 : Déclarations du Président du Conseil d'administration, des membres du Bureau et du Président du Groupe de travail chargé d'examiner les travaux et procédures futurs du Conseil d'administration

15 heures - 18 heures

- Point 8 : Adoption de recommandations/résolutions/décisions
- Point 9 : Questions diverses
- Point 10 : Observations finales du Directeur général et du Président du Conseil d'administration
-
